

AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

TITRE RNCP NIVEAU 3 RECONNU PAR L'ÉTAT

TITRE PROFESSIONNEL

Formation certifiante

CODE RNCP : 35510
Fiche Rome : F1203

ADRESSE	TÉLÉPHONE	@ MAIL	SITE WEB
Centre de formation Passerelles 9 rue Saint Exupéry, ZI La Lauze 34430 Saint Jean-de-Védas	04 67 15 60 50	stjean@passerelles34.fr	passerelles-formation.fr

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — UNION EUROPÉENNE — La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

Passerelles Scop

Mise à jours : Septembre 2024

PROGRAMME

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment



OBJECTIFS

La formation validera 3 CCP (Certificat de Compétences Professionnelles)

CCP 1 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

CCP 2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

CCP 3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

HABILITATIONS INCLUSES DANS LA FORMATION

- PRAXIBAT Parois Opaques (optionnel)
- FEEBAT (optionnel)
- Montage et démontage échafaudages
- Travail en hauteur
- Habilitation électrique
- SST

VALIDATION

- Titre professionnel homologué RNCP niveau 3
- Contrôle continu pendant la formation
- Examen final, épreuves théoriques et pratiques

DURÉE

- 7 mois (20 semaines en centre et 6 semaines de stage en entreprise)



PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire, compter

PUBLIC

- Demandeurs d'emploi : le coût de la formation est pris en charge par la Région Occitanie dans le cadre du Programme régional de formation. Ce coût est cofinancé par l'Union Européenne.
- CPF de transition professionnelle
- Salariés en contrat de professionnalisation, contrat d'avenir

Accessibilité aux PSH : Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



PASSERELLES FORMATION

C'EST 4 SITES EN RÉGION OCCITANIE :
MONTPELLIER, SAINT JEAN-DE-VÉDAS,
BÉZIERS ET NÎMES

PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE FORMATION SUR

PASSERELLES-FORMATION.FR